



HAL
open science

**Vers une identité noire diasporique: Haïti à la
confluence de l'émigrationnisme et de la “ nationalité
noire ”, 1830-1855**

Claire Bourhis-Mariotti

► **To cite this version:**

Claire Bourhis-Mariotti. Vers une identité noire diasporique: Haïti à la confluence de l'émigrationnisme et de la “ nationalité noire ”, 1830-1855. *Revue d'Histoire Haïtienne*, 2022, 1 (3), pp.699-738. hal-04033052

HAL Id: hal-04033052

<https://univ-paris8.hal.science/hal-04033052>

Submitted on 16 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claire Bourhis-Mariotti

Vers une identité noire
diasporique : Haïti à la con-
fluence de l'émigrationnisme
et de la « nationalité noire »,
1830-1855

*Ceci est notre foyer, et ceci est notre pays. (...)
C'est ici que nous sommes nés, et c'est ici que nous mourrons¹.*

— Phillip A. Bell & Samuel Ennals

*Rejoignez nos frères, les Haïtiens, qui, selon leurs propres
mots, sont tenus de nous protéger et de nous reconforter².*

— David Walker

Les trente années précédant la guerre de Sécession virent la montée en puissance d'un mouvement abolitionniste plus radical, plus immédiate, partisan de la doctrine du *Stay and Fight* (« rester et se battre »).

1 Phillip A. Bell et Samuel Ennals, "An Address to the Citizens of New York, January 26, 1831," dans *The Black Abolitionist Papers, 1830-1865*, Doc. No. 407, Sanford, N.C., Microfilming Corporation of America, 17 reels.

2 David Walker, *Walker's Appeal, in Four Articles; Together with a Preamble, to the Coloured Citizens of the World, but in Particular, and Very Expressly, to Those of the United States of America, Written in Boston, State of Massachusetts, September 28, 1829*, Boston, David Walker, 1830, p. 62-63.

La plupart des abolitionnistes noirs américains de cette période rejetaient alors logiquement le projet de colonisation des Noirs libres et émancipés en Afrique — fer de lance de l'*American Colonization Society*. Pourtant, dans le même temps, un certain nombre de militants noirs américains osèrent se déclarer ouvertement en faveur de certains projets d'émigration des Noirs libres et émancipés hors des États-Unis. Ces émigrationnistes, bien que fermement opposés aux projets de l'*American Colonization Society*, préconisaient une émigration choisie tout en peinant à trouver un consensus autour d'un lieu unique d'émigration. Mais alors que les villes, les États et le gouvernement fédéral américains légiféraient toujours plus en défaveur des populations esclaves et noires libres, détériorant chaque jour un peu plus les conditions de vie des Noirs américains, quelques activistes, à l'instar de William Wells Brown ou de James Theodore Holly, réunis au sein de Conventions de Gens de couleur spécifiquement dédiées à l'émigration, soutinrent plus distinctement l'idée d'une émigration en Haïti. L'île jouissait, depuis qu'elle était devenue indépendante en 1804, d'une réputation sans pareille aux yeux des Noirs, notamment parce que la « race » y était inscrite jusque dans sa Constitution. Le regain d'intérêt des activistes noirs américains pour ce lieu particulier était manifestement galvanisé par sa réputation presque légendaire. Mais en réalité, peu de Noirs américains avaient à l'époque voyagé en Haïti ou s'y étaient installés ; par conséquent le choix d'Haïti reposait davantage sur un fantasme, une représentation idéalisée d'Haïti, traduisant des désirs plus ou moins conscients d'égalité et de citoyenneté, que sur des preuves tangibles. Ce fantasme se transmettait au sein des élites noires surtout par le biais des quelques journaux noirs américains ou abolitionnistes « blancs », qui publiaient régulièrement des récits de voyages, des correspondances entre militants noirs, ou des lettres envoyées par quelque émigrant à sa famille restée aux États-Unis. Ce nouvel engouement pour Haïti, qui fut entretenu dans l'imaginaire collectif noir américain au point que la Perle Noire des Caraïbes fut rapidement considérée comme la « Terre Promise » de la diaspora noire, s'accompagna par ailleurs de l'émergence du concept de « nationalité noire » au sein de la communauté noire américaine et de ses Conventions nationales, et particulièrement au sein du mouvement émigrationniste.

Le renouveau de l'abolitionnisme dans les années 1830 : le rôle des militants noirs américains dans la radicalisation du mouvement et le rejet de la colonisation

La radicalisation du combat abolitionniste dans les années 1830 : les activistes noirs et la prédominance de l'idéologie Stay and Fight

Les années 1830 virent l'émergence d'un mouvement abolitionniste plus radical et plus immédiatiste, particulièrement au sein de la communauté noire américaine. La plupart des historiens spécialistes de cette période soulignent que les abolitionnistes blancs et noirs se divisèrent visiblement sur les moyens d'atteindre leur but commun, à mesure que les années passaient et qu'il apparaissait que la philosophie de « persuasion morale » (*moral suasion*) des disciples de William Lloyd Garrison³ avait atteint ses limites : alors que Garrison prônait une méthode pacifique de négociation directe avec les propriétaires d'esclaves, refusant d'impliquer les esclaves eux-mêmes dans le processus de libération, certains de ses suivants s'impatientèrent et mirent en avant des méthodes de persuasion plus radicales⁴.

Le rôle des Noirs eux-mêmes dans cette radicalisation du mouvement abolitionniste a été peu étudié. Il est pourtant loin d'être négligeable. Le changement de cap qui eut lieu dans les années 1830 au sein du mouvement abolitionniste, pendant lesquelles on est passé de l'idée de « persuasion morale » au militantisme radical et revendicatif (« rester et se battre », au sens figuré comme au sens littéral), c'est-à-dire d'un combat pour l'émancipation graduelle, parfois associée à la colonisation et à la compensation des propriétaires d'esclaves, à l'émancipation totale et

3 William Lloyd Garrison (1805-1879) était un journaliste et abolitionniste américain blanc. Converti à l'abolitionnisme par Benjamin Lundy à la fin des années 1820, Garrison devint coéditeur de son journal, le *Genius of Universal Emancipation*. Par l'entremise de Lundy, Garrison entra en contact avec les leaders de la communauté noire. D'abord partisan de l'*American Colonization Society*, il en devint l'un des pourfendeurs les plus acharnés. Au début des années 1830, il s'installa à Boston, d'où il publia son propre journal abolitionniste, *The Liberator*, dont le premier numéro parut le 1^{er} janvier 1831. Il cofonda l'*American Anti-Slavery Society* en 1833.

4 Stanley Harrold, *The Rise of Aggressive Abolitionism: Addresses to the Slaves*, Lexington, The University Press of Kentucky, 2004, p. 7.

immédiate, fut essentiellement dû à la participation active des Noirs dans ce mouvement⁵. Contrairement à leurs homologues blancs du Nord, les Noirs n'avaient rien à perdre — ni leurs biens (la vaste majorité d'entre eux ne possédant rien en leur nom propre), ni leur réputation, ni leur statut (il était difficile de tomber plus bas dans l'échelle sociale)⁶. Ils avaient souffert en tant qu'esclaves, souffraient toujours en tant que Noirs libres mais non-citoyens, et n'avaient pas peur de souffrir davantage dans le but de libérer leurs pairs et d'obtenir des droits civiques qui les rendraient à la fois libres et égaux en droit sur le sol américain. Mais bien que l'on puisse aisément expliquer les divergences entre abolitionnistes blancs et noirs concernant les moyens ou encore le *timing*, il faut néanmoins noter que c'est tout le mouvement abolitionniste qui était assez fragmenté ; les divisions au sein du mouvement abolitionniste étaient bien plus complexes et ne sauraient se résumer à une incompatibilité raciale. Sans donner d'explication définitive quant aux raisons de la radicalisation du mouvement, de l'adoption d'une idéologie immédiatiste et des divergences d'opinions au sein du mouvement dans les années 1830, on peut néanmoins expliquer en partie ces phénomènes par un faisceau de raisons conjoncturelles : le régionalisme, les conflits de personnalités, le contexte économique, les tensions entre besoins collectifs et conscience individuelle, et les divergences tactiques⁷.

En définitive, le contexte politique national fut sans aucun doute pour beaucoup dans ces désaccords profonds entre abolitionnistes, toutes mouvances et communautés raciales confondues. Il ne faut pas oublier que ces années furent témoin d'un durcissement des lois envers les Noirs, notamment après la révolte de Nat Turner en 1831⁸, durcissement qui

5 Voir Ronald G. Walters, *The Antislavery Appeal: American Abolitionism After 1830*, Baltimore and London, Johns Hopkins University Press, 1976, p. xi.

6 Voir Richard S. Newman, *The Transformation of American Abolitionism : Fighting Slavery in the Early Republic*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2002.

7 Voir Walters, *The Antislavery Appeal*, p. 18.

8 Nathaniel (« Nat ») Turner (1800-1831), était un esclave du comté de Southampton, en Virginie, persuadé qu'il avait un grand destin à accomplir au nom de Dieu. Début 1831, voyant en une éclipse de soleil le signe divin qu'il attendait, il décida de mener une révolte contre les propriétaires d'esclaves. Initialement prévue pour le 4 juillet, jour de fête nationale, la révolte fut repoussée pour des raisons d'organisation, et eut finalement lieu le 21 août 1831. Cette révolte dura deux jours, pendant lesquels

accompagna le doublement du nombre d'esclaves entre 1830 et le début de la guerre de Sécession (le Bureau du Recensement recensait en effet 2 009 043 esclaves noirs en 1830, nombre qui passa à 3 953 760 en 1860)⁹.

Les nombreux pamphlets publiés entre 1830 et 1860 témoignent de l'idéologie clairement majoritaire parmi les Noirs à cette époque-là – idéologie sans doute née en réaction à la dégradation des conditions de vie des Noirs, qu'ils soient libres ou non, qu'ils vivent dans les États du Nord ou du Sud, en zone rurale ou dans les grandes villes –, à savoir la doctrine Stay and Fight. Il s'agissait bien d'obtenir la liberté et des droits sur le sol états-unien ; ce sol qui avait vu naître les Noirs américains et qui était donc légitimement « leur » nation. Au fur et à mesure que les années passaient, et que leur situation ne cessait d'empirer, les Noirs se détachèrent de la mouvance prônant la « persuasion morale » et l'émancipation graduelle pour se tourner vers des solutions plus radicales, choisissant cette fois d'agir sur le terrain, et se détachant de la plupart des abolitionnistes blancs ; à l'instar d'Henry Highland Garnet¹⁰, les Noirs décidèrent de prendre leur destin en main : « Mes frères, le temps est venu d'agir dans votre propre intérêt. [...] Battez-vous pour vos vies et

Turner et les esclaves avec lesquels il s'était associé massacrèrent une soixantaine de Blancs, aussi bien hommes que femmes et enfants. Nat Turner ne fut capturé que le 30 octobre 1831. Il fut jugé le 5 novembre dans la ville de Jerusalem et pendu le 11 novembre 1831. Cet épisode de violence extrême de la part d'esclaves noirs mena à une répression sanglante, à un durcissement des relations interraciales, et par conséquent, à l'émergence de nouvelles lois dans les États du Sud, plus restrictives encore vis-à-vis des esclaves et des Noirs libres. D'autre part, les Sudistes se montrèrent de plus en plus méfiants à l'égard des abolitionnistes du Nord, à qui ils attribuaient une part de responsabilité dans cet événement — l'autre « responsable » désignée à l'époque étant la Révolution de Saint-Domingue, dont on pensait qu'elle avait pu inspirer les esclaves du Sud à se révolter.

9 U.S. Bureau of the Census, *Historical Statistics of the United States*, Colonial Times to 1970, Part I, Washington, D.C., 1975, p. 14.

10 Henry Highland Garnet (1815-1882) était un abolitionniste, pasteur, et éducateur noir américain né esclave. Sa famille échappa à l'esclavage en s'enfuyant via l'*Underground Railroad* en 1826. Garnet était un abolitionniste militant qui prônait l'action politique en lieu et place de la « persuasion morale » défendue par Garrison. Dans les décennies qui précédèrent la guerre de Sécession, Garnet prit position en faveur de l'émigration des Noirs vers le Libéria, le Canada, le Mexique et même la Caraïbe.

vos libertés. Aujourd'hui est le bon jour et le bon moment. Plutôt mourir libres que vivre esclaves¹¹. »

Les Conventions de Gens de couleur

Dans les mêmes années, les Noirs libres se constituèrent en sociétés, ou « Conventions » de Gens de Couleur (*Colored Conventions*). La première Convention nationale se réunit du 20 au 25 septembre 1830 au sein de l'église Bethel à Philadelphie. Elle était composée d'une vingtaine de Noirs venus de cinq États libres et de deux États esclavagistes. Le but de cette réunion était d'étudier les « problèmes, les besoins et les intérêts des Noirs à travers les États-Unis et de trouver des façons d'améliorer leur condition »¹². Le moment « choisi » pour se réunir au sein de telles Conventions n'était pas étonnant ; les Conventions en général, qu'elles aient pour but de débattre des maux de la société américaine (comme l'alcoolisme) ou de débattre de sujets de société plus généralistes tels la religion ou la politique, étaient à l'époque une nouvelle forme populaire d'action collective¹³. D'autre part, nous l'avons vu, le début des années 1830 coïncidait avec la montée en puissance d'un abolitionnisme plus radical, on peut donc imaginer que ces Noirs libres, en se réunissant en Conventions nationales, avaient décidé de prendre une part active dans le destin de leur « race » ; ces Conventions étaient en quelque sorte le reflet de leur engagement et de leur prise de conscience politique. Déjà en 1827, Samuel E. Cornish, le rédacteur en chef de *Freedom's Journal*, le premier journal noir américain,

11 H. H. Garnet, "Address to the Slaves of the United States," dans Richard S. Newman, Patrick Rael et Phillip Lapsansky (éds.), *Pamphlets of Protest. An Anthology of Early African-American Protest Literature, 1790-1860*, New York and London, Routledge, 2001, p. 162-164. Italiques dans l'original. Ce pamphlet, publié en 1848, fut en fait écrit en 1843, mais de nombreux activistes noirs—Frederick Douglass en tête—s'étaient à l'époque opposés à sa publication, le jugeant trop virulent parce qu'il exhortait les esclaves à demander leur liberté à leurs maîtres, et à la prendre de gré ou de force.

12 William H. Pease et Jane H. Pease, "The Negro Convention Movement," dans Nathan I. Huggins, Martin Kilson et Daniel M. Fox (éds.), *Key Issues in the Afro-American Experience, Volume I to 1877*, Hartcourt Brace Jovanovich Inc., 1971, p. 191-205, p. 191.

13 Ibid.

avait suggéré l'organisation de Conventions dont le but devait être d'améliorer la condition des Noirs libres du Nord.

Lorsque les Noirs se réunissaient en Conventions, ces groupes politiques suivaient une procédure parlementaire « classique », à savoir, ils se répartissaient en « sous-comités », chacun devant débattre d'un élément particulier de la condition des Noirs. Par exemple, au sein de chaque Convention, on pouvait souvent trouver un sous-comité sur la presse, un autre sur l'agriculture, sur l'abolition, sur le commerce, etc. Une fois que ces petits groupes s'étaient réunis, l'ensemble des participants se retrouvaient pour des débats généraux très animés¹⁴. Comme leur structure le montre, ces Conventions n'étaient pas réunies dans le simple but de discuter des problèmes quotidiens des Noirs libres, mais plutôt de permettre aux membres de la communauté d'établir des priorités dans leur lutte, et de coordonner leurs efforts, non plus à l'échelle locale, comme avant les années 1830, mais bien à l'échelle de la nation tout entière. Les premières Conventions nationales étaient modestes en termes de participation, mais le nombre de participants augmenta avec les années : d'une quinzaine de Noirs lors de la deuxième Convention en 1831 à environ soixante-dix en 1837. D'autre part, les participants eux-mêmes n'étaient pas forcément les mêmes d'une Convention à l'autre, mais un « noyau dur » de leaders se forma, participant à la plupart des Conventions année après année. Ces Conventions nationales avaient généralement lieu dans les États de New York et de Pennsylvanie, mais aussi dans l'Ohio, car la plupart des délégués, tout comme les leaders noirs les plus influents de l'époque, vivaient dans ces États. Par exemple, Henry Highland Garnet et Frederick Douglass vivaient dans l'État de New York, et John Mercer Langston dans l'Ohio—c'étaient justement les États dans lesquels l'on pouvait trouver le plus grand nombre de Noirs libres aux États-Unis¹⁵.

Sans surprise, les Minutes des Conventions de Gens de couleur confirment la radicalisation du mouvement abolitionniste et l'adhésion d'un grand nombre de Noirs au principe du *Stay and Fight* : « *Il est convenu, Que, [...] il n'y aura point de paix pour les méchants, et que cette nation coupable ne connaîtra point la paix, et que nous ferons tout ce que*

14 Voir Newman, Rael et Lapsansky, *Pamphlets of Protest*, p. 166.

15 Pease et Pease, "The Negro Convention Movement."

nous pouvons pour contester! CONTESTER !! CONTESTER !! Jusqu'à ce que nos droits soient restaurés et que nos Frères soient délivrés de leurs cruelles chaînes¹⁶. » L'idée au cœur du mouvement abolitionniste noir était toujours la même : rester, et obtenir des droits « sur place ». C'est ce qu'exprimaient clairement, par exemple, Robert Purvis¹⁷ dans son pamphlet « Appel de Quarante Mille Citoyens... » (« nous ne sommes pas des intrus ici, pas plus que ne l'étaient nos ancêtres »¹⁸), ou encore Phillip A. Bell et Samuel Ennals dans leur « Discours à l'Attention des Citoyens de New York » : « Ceci est notre foyer, et ceci est notre pays. [...] C'est ici que nous sommes nés, et c'est ici que nous mourrons¹⁹. »

La plupart du temps, l'argument selon lequel le pays qui avait vu naître les Noirs était naturellement « leur » pays, au même titre qu'il était le pays des Américains blancs, était d'ailleurs utilisé par les activistes noirs pour justifier leur rejet franc et massif des projets de colonisation et d'émigration des Noirs libres et émancipés hors du sol américain, qu'ils soient soutenus par l'*American Colonization Society* ou même par des Noirs libres, et au-delà des seules Conventions de Gens de couleur, il était largement diffusé par le biais de la presse noire américaine.

16 *Proceedings of the National Convention of Colored People and Their Friends, Held in Troy, N. Y., on the 6th, 7th, 8th, and 9th October, 1847*, Troy, NY, Steam Press of J.C. Kneeland and Co, 1847, dans Newman, Rael et Lapsansky, *Pamphlets of Protest*, p. 177. Italiques et majuscules dans l'original.

17 Robert Purvis (1810-1898) était un abolitionniste noir américain né libre à Charleston, en Caroline du Sud. Purvis et ses frères étaient aux trois-quarts européens (leur père était un britannique blanc) ; malgré cela, ils choisirent de s'identifier à la communauté noire américaine et d'utiliser l'argent qu'ils avaient hérité de leur père pour soutenir l'abolition de l'esclavage, ainsi que des projets éducatifs destinés aux Noirs américains. Robert Purvis fit ses études à Amherst College, et vécut quasiment toute sa vie à Philadelphie. En 1833, il aida William Lloyd Garrison à établir l'*American Anti-Slavery Society* à Philadelphie.

18 Robert Purvis, "Appeal of Forty Thousand Citizens, Threatened with Disfranchisement, to the People of Pennsylvania, 1837," dans Newman, Rael et Lapsansky, *Pamphlets of Protest*, p.140.

19 Bell et Ennals, "An Address to the Citizens of New York."

La naissance et le rôle de la presse noire américaine

Si la montée de l'idéologie *Stay and Fight* coïncida avec la mise en place des premières Conventions de Gens de couleur à l'échelle nationale, elle correspondit également à la publication des premiers journaux noirs américains. C'est donc très naturellement que les débats qui étaient initiés lors de ces Conventions se poursuivaient par le biais de la toute jeune presse écrite noire américaine²⁰.

Le tout premier journal noir américain, *Freedom's Journal*, fut publié de 1827 à 1829, sous l'impulsion de Samuel Eli Cornish, un ministre du culte presbytérien noir de New York, et de John Brown Russwurm, un abolitionniste noir originaire de la Jamaïque, diplômé de Bowdoin College, qui s'était installé à New York au début de l'année 1827. L'intention des deux hommes était sans équivoque : il s'agissait pour eux de donner l'occasion aux Noirs de se faire entendre en leur permettant de publier et diffuser plus largement leurs opinions : « Nous souhaitons plaider notre propre cause. Cela fait trop longtemps que d'autres ont parlé en notre nom²¹ ». Le journal, un hebdomadaire, fut publié de 1827 à 1829. Samuel Eli Cornish et John Brown Russwurm en furent les corédacteurs-en-chef de mars 1827 à septembre 1827, puis Russwurm en devint l'éditeur unique après la démission de Cornish. *The Rights of All*, publié entre 1829 et 1830 par Cornish, succéda à *Freedom's Journal*²².

Les thèmes centraux qui dominaient alors le petit monde de la presse noire américaine étaient le combat pour l'abolition de l'esclavage, l'égalité, et l'amélioration de la condition des Noirs libres. Bien entendu, ces journaux évoquaient aussi d'autres problèmes intérieurs à la nation américaine et étrangers ou internationaux, et publiaient les opinions des leaders noirs

20 De nombreuses études de qualité ont été écrites à propos de la presse noire-américaine. Voir notamment : Frankie Hutton, *The Early Black Press in America, 1827-1860*, Westport, Greenwood Press, 1993; Amistead S. Pride et Clint C. Wilson II, *A History of The Black Press*, Washington, D. C., Howard University Press, 1997; et Bernell Tripp, *Origins of the Black Press, New York 1827-1847*, Northport, Vision Press, 1992.

21 Voir « To our Patrons », *Freedom's Journal*, March 16, 1827.

22 Voir Jacqueline Bacon, "The History of Freedom's Journal: A Study in Empowerment and Community," *The Journal of African American History* 88 (1) Winter 2003, p. 1-20.

concernant tous ces sujets — évidemment, les débats entourant la colonisation et l'émigration furent parmi les sujets de prédilection de la presse noire américaine dans les années 1830 à 1860²³.

La presse noire tint un rôle dominant dans l'histoire des Noirs de cette période parce qu'elle joua le rôle d'unificateur et aida à promouvoir l'influence et le pouvoir des élites noires ; seules les Églises noires et la musique noire peuvent se targuer d'avoir eu le même type d'influence sur la communauté noire américaine au dix-neuvième siècle²⁴. D'ailleurs, ces journaux étaient souvent publiés par des hommes d'Église, à l'instar de Cornish, pour lesquels la presse était un moyen supplémentaire de diffuser leurs idées au-delà du petit cercle de Noirs qui fréquentaient leurs paroisses, afin de tenter de créer un consensus, une unité de la communauté autour de certaines idées « clé »²⁵.

Cependant, Il reste difficile d'évaluer l'impact réel de ces journaux sur la population noire, tout comme il est également difficile de jauger la représentativité de cette presse, c'est-à-dire, à quel point elle était représentative de la population noire américaine dans son ensemble. En effet, le degré d'alphabétisation était extrêmement faible au sein de cette communauté avant l'émancipation, et les journaux noirs étant souvent sponsorisés par des abolitionnistes blancs ; se pose alors la question de la réelle objectivité des éditeurs noirs, et celle de leur lectorat. Frederick Douglass lui-même, éditeur de son propre journal, *The North Star*, entre 1847 et 1851, aurait reconnu qu'il avait 1 abonné noir pour 5 abonnés blancs. Les journaux, à l'époque, circulaient dans de nombreuses mains, donc même si *The North Star* vendait entre 2 700 et 3 000 exemplaires par semaine, il est clair que son lectorat était bien supérieur à 3 000 personnes. Mais encore une fois, on ne peut donner d'estimation précise concernant le lectorat noir américain de la presse noire de la première moitié du dix-neuvième siècle²⁶. En revanche, il est un fait que cette presse publiait des extraits des Minutes

23 Voir Kwando M. Kinshasa, *Emigration vs. Assimilation : The Debate in the African American Press, 1827-1861*, Jefferson, NC and London, McFarland, 1988, p. 75.

24 Voir Charles H. Wesley, *The Quest For Equality : From Civil War to Civil Rights*, New York, Publishers Co., 1968.

25 Voir Kinshasa, *Emigration vs. Assimilation*, p. xiii-xiv.

26 Voir Ibid., p. 1-2, 161.

des Conventions de Gens de couleur, aux côtés d'échanges enflammés entre militants noirs abolitionnistes radicaux et émigrationnistes, participant ainsi activement aux débats entourant la colonisation et l'émigration — nous y reviendrons.

En quête de soutiens à l'étranger

Le fait de se réclamer de la terre états-unienne n'empêcha pas les abolitionnistes radicaux noirs de chercher des soutiens en-dehors du pays. Les années 1830 à 1860 furent aussi les années pendant lesquelles les abolitionnistes noirs se déplacèrent en Europe, particulièrement en Grande-Bretagne. Au cours de ces trente années, il semblerait qu'une centaine d'activistes noirs visitèrent la Grande-Bretagne, pour y dénoncer ouvertement l'esclavage, pour collaborer avec des sociétés abolitionnistes, pour lever des fonds pour leurs églises ou associations noires, leurs projets d'émigration, ou encore simplement pour échapper aux kidnappeurs d'esclaves²⁷. Pendant toute cette période, les abolitionnistes noirs entreprirent des tournées au cours desquelles ils délivrèrent de nombreux discours, publièrent leurs récits d'esclaves, et s'associèrent avec des Britanniques dans le but d'éveiller les consciences et d'obtenir le soutien moral et financier de ces derniers. L'idée était aussi d'isoler la nation américaine, nouvelle puissance montante dans l'échiquier politique mondial, des autres grandes puissances — en l'occurrence les influentes nations européennes —, en montrant du doigt ses pratiques barbares incompatibles avec les idéaux des autres grandes nations civilisées²⁸.

27 Voir Richard J. M. Blackett, *Building an Antislavery Wall: Black Americans in the Atlantic Abolitionist Movement, 1830-1860*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1983, p. 209. L'historien Richard Blackett dit avoir identifié « cent visiteurs noirs » américains par leur nom, laissant penser que davantage encore se sont rendus en Grande-Bretagne avant la guerre de Sécession. Dans les années 1830, Blackett identifie Moses Roper, Robert Purvis, James McCune Smith, et Nathaniel Paul comme ayant participé à ce mouvement abolitionniste transatlantique. Dans les années 1840, ce fut au tour de Frederick Douglass, Henry Highland Garnet, William Wells Brown, Alexander Crummell, J.W.C. Pennington, ou Charles Lenox Remond. D'autres leur succédèrent jusqu'à la fin des années 1850.

28 Ibid., p. 3.

En tentant d'établir une sorte de « cordon sanitaire moral » autour des États-Unis, les Noirs américains temporairement exilés en Grande-Bretagne expérimentèrent pour la première fois la vie dans un environnement où ils pouvaient effectivement améliorer leur condition — envoyer leurs enfants dans les meilleures écoles, obtenir des postes importants au sein d'associations abolitionnistes, bref, faire tout ce qui ne leur était pas permis aux États-Unis — car le préjugé racial n'était pas ancré au sein de la société britannique, ou n'était en tout cas pas inscrit dans la loi. Cette collaboration transatlantique permit ainsi aux Noirs américains d'agir de façon relativement indépendante²⁹.

À l'époque, donc, si les Noirs se déplacèrent en Europe dans le but d'obtenir le soutien moral et financier de la grande nation britannique, à quelques exceptions près, ils n'envisageaient cependant pas de quitter les États-Unis mais bien d'y rester, et d'y rester libres (et égaux en droit). Paradoxalement, cette présence accrue d'abolitionnistes noirs américains au Canada et en Grande-Bretagne contribua dans une certaine mesure à relancer le débat émigrationniste. Martin R. Delany et Alexander Crummell, les plus célèbres défenseurs noirs américains de l'émigration à l'époque, envisageaient même une sorte de partenariat profitable à tous : les Noirs américains pourraient émigrer en Afrique, éduquer et christianiser les Africains, et les entrepreneurs britanniques tireraient profit du travail des Noirs libres, qui trouveraient là la liberté, l'égalité et la prospérité qui leur étaient refusées aux États-Unis. Ce combat émigrationniste reste aujourd'hui encore un aspect méconnu de l'activisme noir de ces décennies 1830 à 1860.

²⁹ Ibid., p. 46.

Les balbutiements du mouvement pour une émigration « choisie »

Du rejet des projets de l'American Colonization Society aux premières évocations timides de l'émigration choisie

Certes il était loin de faire l'unanimité parmi les leaders noirs de l'époque, mais il existait bel et bien, et connaissait un certain succès — d'autant plus lorsqu'il était associé à une terre « mythique » comme Haïti. L'émigrationnisme, car c'est bien de cela qu'il s'agit, resurgit alors même que le mouvement abolitionniste se radicalisait. Le mouvement émigrationniste — dont la réputation souffrait sévèrement d'une association quasi-systématique avec l'*American Colonization Society* depuis la création de cette dernière en 1816 — était on ne peut plus présent parmi les activistes noirs, et ce depuis le début du dix-neuvième siècle ; Paul Cuffe, pour ne citer que lui, n'attendit pas l'*American Colonization Society* pour se lancer dans son aventure africaine³⁰.

30 Paul Cuffe (parfois orthographié Cuffee), naquit en 1759 dans la colonie du Massachusetts d'une mère amérindienne et d'un ex-esclave noir qui avait racheté sa liberté. En 1808, Cuffe devint Quaker, et se lia avec le milieu abolitionniste anglo-américain. Rapidement, Cuffe s'intéressa à la Sierra Leone, qui abritait les ex-esclaves britanniques, comme possible terre d'asile pour les Noirs américains libres et émancipés. En d'autres termes, Paul Cuffe, qui était aussi un marchand et un marin, fut l'un des premiers émigrationnistes noirs américains du XIX^e siècle. Il se rendit une première fois en Sierra Leone en 1811, à l'invitation d'abolitionnistes britanniques. Il envisagea alors d'organiser une sorte de commerce triangulaire entre les États-Unis, l'Afrique et la Grande-Bretagne ; il espérait pouvoir organiser le départ d'émigrés noirs américains (des ouvriers qualifiés) une fois par an vers l'Afrique, mais la Guerre de 1812 l'empêcha de mener à bien son projet. Après cette guerre, il reprit la mer pour la Sierra Leone, en décembre 1815, accompagné de 9 familles soit 38 Noirs libres, avec le soutien des abolitionnistes noirs James Forten, Absalom Jones et Richard Allen. À son retour aux États-Unis, Cuffe était de plus en plus convaincu de la nécessité d'une émigration massive des Noirs vers l'Afrique. Il apporta même son soutien à l'*American Colonization Society*. Cuffe mourut en 1817 avant de pouvoir mettre en place son propre plan d'émigration, dont il espérait qu'il contribuerait à la prospérité de l'Afrique et à améliorer le sort des Noirs américains. Voir Lamont D. Thomas, *Rise to be a People : A Biography of Paul Cuffe*, Urbana and Chicago, University of Illinois Press, 1986.

Si au début du dix-neuvième siècle l'émigrationnisme ne faisait pas l'unanimité parmi les militants noirs, le sujet de la colonisation, lui, ne cessa en tout cas jamais d'être débattu³¹. Les années 1830 ne firent pas exception, et furent marquées par une opposition renouvelée à l'*American Colonization Society* et à ses projets de colonie au Libéria : « nous considérons ce projet de Colonisation comme étant le plus pernicieux et le plus vicieux de tous les projets sur cette terre »³². De nombreux textes publiés à l'époque évoquaient l'existence d'un véritable complot étatique voire national dont le but ultime était supposément d'expulser sommairement tous les « Américains de couleur » vers le Libéria : « Les églises, les écoles, les compagnies maritimes, ferroviaires, les diligences, les tavernes, et les chaussées — les prêtres et le peuple — tous, tous sont des instruments de torture, *mis en branle*, pour conduire les Américains de couleur au Libéria³³. » Alors que les Noirs libres et émancipés devaient faire face à un durcissement des lois régulant leurs conditions de vie, et voyaient leurs rares droits civiques pratiquement réduits à néant, il était clair pour eux que les décisions dans tous les domaines (éducation, transports, vie religieuse) prises par les hommes d'Église, les politiques ou même le peuple américain (blanc) au niveau des États (il s'agissait plus précisément dans le passage cité plus haut du New-Jersey) et du gouvernement fédéral avaient un seul et même objectif : pousser les Noirs à émigrer massivement au Libéria.

Cependant, ce rejet quasi-unanime de la colonisation et de l'*American Colonization Society* ne signifie pas que l'idée d'émigration fut, elle aussi, bannie. Au contraire, tout en affirmant que le territoire états-unien n'appartenait pas aux seuls Blancs, tout en marquant, donc, leur attachement à la terre où ils étaient nés, certains penseurs et activistes noirs osèrent néanmoins, dès le début des années 1830, admettre que leurs semblables puissent légitimement vouloir émigrer au-delà des frontières

31 Les archives numériques des *Black Abolitionist Papers*, publiées sur le site internet de l'Université de Détroit, se composent de 800 discours et 1 000 articles de presse datant des années 1830 à la guerre de Sécession. Nous avons pu constater que sur ces 1 800 documents, 193, soit environ 10,72%, ont pour sujet principal la colonisation et/ou l'*American Colonization Society*.

32 "American Colonization," *Colored American*, August 11, 1838.

33 "New Jersey," *Colored American*, September 1, 1838. Italiques dans l'original.

états-uniennes. Preuve particulièrement frappante de ce paradoxe : alors que la majorité des activistes noirs demandait l'émancipation et l'égalité pour tous les Noirs américains aux États-Unis, David Walker n'hésita pas, dans son célèbre et très militant « Appel » de 1830³⁴, à conseiller à ceux de ses semblables qui envisageaient de quitter le territoire américain... de se rendre en Haïti. Cet encouragement à choisir Haïti comme lieu d'exil succède à un paragraphe pourtant très virulent dans lequel David Walker critique les Noirs qui ont « accepté » de « retourner » en Afrique, et affirme que les États-Unis appartiennent autant aux Noirs qu'aux Blancs :

Ce qui a traversé l'esprit de ceux de nos frères qui ont quitté leur terre natale et leurs foyers et sont partis en Afrique, je suis incapable de le dire. Ce pays [les États-Unis] est le nôtre autant qu'il est celui des Blancs, qu'ils l'admettent maintenant ou pas, ils pourront le voir et le croire à point nommé. [...] Si certains d'entre nous jugent bon de s'en aller, qu'ils aillent se joindre à ceux qui ont été pendant de nombreuses années, et sont aujourd'hui nos plus grands amis et bienfaiteurs sur cette Terre—les Anglais. Si non, qu'ils aillent se joindre à nos frères, les Haïtiens, qui, selon leurs propres mots, sont tenus de nous protéger et de nous reconforter³⁵.

Il est intéressant de s'arrêter sur cette dernière phrase, somme toute mystérieuse : « les Haïtiens, qui, selon leurs propres mots, sont tenus de nous protéger et de nous reconforter ». David Walker ne précise pas dans quelles circonstances les Haïtiens auraient promis de protéger et reconforter les Noirs américains. Fait-il allusion aux lettres de Boyer au début des années 1820 ? Ou à un message plus récent de la part de la République Noire ? Ou, hypothèse plus probable, s'agit-il ici tout simplement d'une manifestation éloquente de la réputation légendaire d'Haïti — comme si, dans l'imaginaire collectif noir américain, de par son passé, son histoire, ses faits d'armes, Haïti était en quelque sorte « obligée » d'accueillir les Noirs opprimés de tous les pays ?

L'interdiction faite aux Blancs de posséder une terre sur le sol haïtien, inscrite à l'époque dans la Constitution haïtienne, peut expliquer en partie cette réputation, et par conséquent le message de David Walker. Au cours

34 Walker, *Walker's Appeal*.

35 Ibid., p 62-63. Nous soulignons.

du dix-neuvième siècle, Haïti ne connut pas moins de 13 constitutions différentes — sans parler des diverses versions amendées de celles-ci. Dès la Constitution de 1805, adoptée après qu’Haïti devint une république indépendante, la « race » figurait en bonne place : « Art. 12. — Aucun blanc, quelle que soit sa nation, ne mettra le pied sur ce territoire, à titre de maître ou de propriétaire et ne pourra à l’avenir y acquérir aucune propriété »³⁶. La constitution de 1816, en vigueur au moment où David Walker prononçait son célèbre discours, reprenait presque mot pour mot ce paragraphe dans son article 38, et précisait même, à l’article 44, que :

— Tout Africain, Indien et ceux issus de leur sang, nés dans les colonies ou en pays étrangers, qui viendraient résider dans la République sont reconnus Haïtiens, mais ne jouiront des droits de citoyen qu’après une année de résidence³⁷ [Art. 44].

On comprend là qu’être de couleur noire suffisait à devenir automatiquement Haïtien, et qu’une simple année de résidence sur l’île suffisait à acquérir la citoyenneté et les droits afférents. Rien d’étonnant, donc, à ce que David Walker exhortât ses semblables à se rendre en Haïti.

Quelle destination pour l’émigration choisie ?

Comme David Walker, et à l’instar de la Convention nationale de Gens de couleur qui se réunit à Philadelphie en 1830³⁸, d’autres activistes noirs parlèrent à nouveau d’émigration à partir des années 1830, mais peinaient à déterminer quel serait « l’endroit idéal » vers lequel émigrer. Il est clair que l’Afrique pâtit à leurs yeux de son association avec l’*American Colonization Society*, au profit d’autres territoires, de préférence situés

36 Louis Joseph Janvier, *Les Constitutions d’Haïti (1801-1885)*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1886, p. 32.

37 Ibid., p.117.

38 John W. Cromwell, dans son ouvrage *The Early Negro Convention Movement* (Washington, D.C., American Negro Academy, 1904), indique que la première Convention de Gens de couleur qui se réunit en 1830 discuta la question d’une émigration vers le Haut-Canada, et prit position en faveur de cette dernière, arguant qu’elle était une mesure humanitaire contre la persécution dont les Noirs souffraient dans de nombreux États du Nord. Elle décida la formation de sociétés auxiliaires dont le but serait de lever des fonds pour l’achat d’un territoire au Canada pour établir une colonie de Noirs américains.

sur ou à proximité immédiate du continent nord-américain, comme le Canada ou le Mexique³⁹.

Cette attirance des Noirs américains pour le Canada, le Mexique, ou même Trinidad, n'était en fait pas nouvelle. Au tout début de la Révolution américaine, en 1775, le Gouverneur loyaliste de la colonie britannique de Virginie, Lord Dunmore, avait offert la liberté aux esclaves des planteurs rebelles, s'ils combattaient aux côtés des troupes britanniques et aidaient la Couronne d'Angleterre à reprendre le contrôle de ses colonies d'Amérique du Nord. L'année suivante, le Général britannique William Howe renchérit en ajoutant que les esclaves qui combattraient aux côtés des troupes britanniques recevraient, en plus de la liberté, des terres et des provisions après la guerre, dans l'une des colonies de Sa Majesté. Par conséquent, des milliers d'esclaves s'échappèrent de leur plantation pour rejoindre les troupes britanniques. Au terme de la Révolution américaine, environ 3 500 Noirs loyalistes, ainsi que des centaines d'esclaves Noirs appartenant à des planteurs loyalistes, furent ainsi déportés au Canada, plus précisément en Nouvelle-Écosse. Une fois sur place, les Noirs loyalistes durent attendre des années avant d'obtenir les terres promises — sans compter que les terres qui leur furent finalement attribuées étaient de mauvaise qualité. L'intégration de ces Noirs au sein de la société canadienne ne se fit pas sans heurts ; les difficultés économiques et les discriminations auxquelles ils furent confrontés convinrent environ 1 200 de ces Noirs à émigrer en Sierra Leone, une autre colonie britannique, au début des années 1790. Quant aux loyalistes blancs qui étaient arrivés avec leurs esclaves, ils restèrent sur place avec leurs esclaves noirs. C'est ainsi que les premiers Noirs américains arrivèrent au Canada⁴⁰.

Dans les années 1790, l'assemblée législative de la colonie britannique du Haut Canada prit des mesures en faveur de l'abolition graduelle de l'esclavage dans la province, sous l'impulsion du Lieutenant-Gouverneur John Graves Simcoe, et du Procureur Général William Osgoode. Même si la première loi en faveur de l'émancipation graduelle, passée en 1793,

39 A. H. Francis & Lewis Cork, "A Voice from Trenton!," *Liberator*, December 17, 1831.

40 Voir Harvey A. Whitfield, *Blacks on the Border : The Black Refugees in British North America, 1815-1860*, Burlington, University of Vermont Press/Hanover and London, University Press of New England, 2006, p. 9-24.

ne libéra dans les faits aucun esclave, les historiens la considèrent comme étant le premier pas vers l'abolition de l'esclavage au Canada. Dix ans plus tard, Osgoode déclara que l'esclavage était incompatible avec la loi britannique. Ainsi, à partir de 1803, l'esclavage, qui n'était de toute façon pas une institution bien installée dans la société canadienne, déclina très rapidement. À la suite de la Déclaration de 1803, 1 000 esclaves furent libérés immédiatement, et le mouvement abolitionniste canadien devint particulièrement actif. Il faut dire qu'au Canada, l'esclavage était économiquement peu viable, et que la logique antiesclavagiste canadienne était très différente de la logique américaine. En libérant les esclaves et en leur attribuant des terres, les Britanniques souhaitaient avant tout assurer le développement, le peuplement, et la sécurité de leurs colonies canadiennes ; les Noirs ainsi libérés étaient particulièrement attachés à la défense de leur liberté et acceptaient volontiers d'intégrer les milices britanniques. De fait, les colonies canadiennes qui comptaient le plus de Noirs étaient celles qui abritaient un fort militaire, telle la colonie de Amherstberg (ou Amherstburg)⁴¹. Aussi, les lois canadiennes favorables à leur installation incitèrent des centaines de Noirs américains à passer la frontière au début du dix-neuvième siècle.

Pendant la Guerre de 1812 entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, que les historiens ont surnommée la « seconde Révolution américaine », le Vice-Amiral britannique Sir Alexander Cochrane fit aux Noirs américains une proposition plus ou moins similaire à celle de Lord Dunmore une quarantaine d'années plus tôt : il offrit la liberté aux esclaves qui abandonnaient leurs maîtres pour venir combattre aux côtés des Britanniques. Mêmes causes, mêmes effets : de nombreux esclaves se rallièrent aux Britanniques et purent ainsi quitter les États-Unis pour la Nouvelle-Écosse ou la colonie de New Brunswick⁴². Mais ces Noirs américains (environ 1 600 personnes) furent rapidement expulsés vers Trinidad par le Gouverneur de Nouvelle-Écosse, Lord Dalhousie, aux côtés de centaines d'autres qui avaient pour leur part choisi d'émigrer vers Trinidad plutôt

41 Nicole Gallant, "Perspectives on the Motives for the Migration of African-Americans to and from Ontario, Canada: From the Abolition of Slavery in Canada to the Abolition of Slavery in the United States," *The Journal of Negro History* 86 (3) Summer 2001, p. 391-408, p. 392-393.

42 Voir Whitfield, *Blacks on the Border*, p. 30-31; Gallant, "Perspectives," p. 394.

que vers le Canada à l'issue de la guerre de 1812⁴³. Ces derniers reçurent chacun 16 acres (soit environ 6,5 hectares) de terres, et s'assimilèrent assez facilement au sein de la société trinitadienne. À la suite de ces premières arrivées de Noirs américains à Trinidad, entre 1839 et 1847, environ 1 300 autres y émigrèrent de leur propre chef⁴⁴.

Le Canada et Trinidad attirèrent à nouveau de nombreux Noirs américains à partir des années 1830, et plus encore après le passage du *Fugitive Slave Act* en 1850⁴⁵, parce que l'esclavage y avait été aboli en 1833⁴⁶. Le Canada, que l'on pouvait atteindre plus facilement que Trinidad, faisait logiquement partie des destinations possibles pour les esclaves fugitifs, et notamment ceux aidés par le réseau abolitionniste *Underground Railroad*⁴⁷. De plus, le Canada vota une loi protégeant les esclaves fugitifs de l'extradition le 13 février 1833 ; cette loi les protégeait d'autant mieux qu'elle rendait le kidnapping de Noirs libres passible de fortes amendes et

43 Voir Whitfield, *Blacks on the Border*, p. 59-60.

44 Voir Howard Dodson and Sylviane A. Diouf (eds.), *In Motion: the African-American Migration Experience* [Schomburg Center for Research in Black Culture], Washington, D.C., National Geographic, 2004, p. 71.

45 Le *Fugitive Slave Act* était une loi votée en 1850 renforçant les dispositions prises par le biais du *Fugitive Slave Act* de 1793. Il s'agissait de faciliter la capture des esclaves fugitifs et leur restitution à leurs propriétaires. La loi de 1850 obligeait les fonctionnaires de tous les États à arrêter toute personne suspectée d'être un esclave en fuite et à la restituer à son propriétaire, sans que ce dernier n'ait à en prouver la possession. Toute personne aidant un fugitif en lui fournissant des soins ou même de la nourriture, ainsi que tout fonctionnaire refusant d'appliquer cette loi était passible de six mois d'emprisonnement ainsi que d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 000 dollars. Cette loi abominable eut en outre des effets pervers en ce qu'elle augmenta considérablement le nombre d'enlèvements, de kidnappings de Noirs libres, qui étaient ensuite emmenés dans les États du Sud, sans que les kidnappeurs ne soient réellement inquiétés.

46 L'*Abolition Act* de 1833, entré en vigueur le 1er août 1834, avait officiellement aboli l'esclavage dans toutes les colonies britanniques des Amériques. On estime qu'entre 20 000 et 30 000 Noirs se réfugièrent au Canada suite au passage du *Fugitive Slave Act* de 1850. Voir Fred Landon, "The Negro Migration to Canada after the Passing of the Fugitive Slave Act," *Journal of Negro History* 5 1920, p. 22-27; Gallant, "Perspectives," p. 399.

47 L'*Underground Railroad*, était un réseau abolitionniste secret dont le but était d'aider les esclaves fugitifs à fuir les plantations du Sud des États-Unis. Ce réseau les aidait ensuite à se réfugier dans les États libres du Nord, voire au-delà, dans des pays étrangers ayant aboli l'esclavage tels le Canada ou le Mexique.

de peines d'emprisonnement⁴⁸. De fait, dans les années 1850, on recensait environ 40 colonies de Noirs américains au Canada⁴⁹, la plupart installées en Nouvelle-Écosse et dans la Province du Haut Canada (*Upper Canada* ou *Canada West* à partir de 1841) géographiquement plus proche de la frontière états-unienne. On estime qu'environ 50 000 Noirs libres et esclaves fugitifs avaient émigré au Canada avant le début de la guerre de Sécession⁵⁰.

D'autres Noirs américains fuyaient pour leur part vers le Mexique depuis les années 1820. En effet, lorsque le Mexique devint indépendant de l'Espagne en 1821, abolissant par la même occasion l'esclavage⁵¹, et garantissant la citoyenneté pleine et entière à tous ses citoyens, quelle que soit la couleur de leur peau, des centaines de Noirs des États du Sud franchirent la frontière pour se rendre au Texas, alors territoire sous juridiction mexicaine. Mais après que le Texas fut devenu une République esclavagiste indépendante du Mexique en 1836, et encore davantage après que le Texas fut annexé par les États-Unis en 1845, les Noirs libres et autres esclaves fugitifs réfugiés au Texas furent à nouveau menacés d'être réduits en esclavage. Ceux qui le purent partirent se réfugier au Mexique, et le Mexique resta l'une des destinations finales des esclaves fugitifs aidés par l'*Underground Railroad*.

L'irrésistible attraction haïtienne

Dans le même temps, certains Noirs américains, bien que très favorables au Canada, évoquaient aussi Haïti « en dernier recours » : « Il est vrai qu' [...] Hayti et peut-être quelques autres pays, pourront toujours nous servir de refuge⁵². » Parmi les périodiques vantant les mérites d'Haïti se

48 Voir Gallant, "Perspectives," p. 395.

49 Les 'colonies' accueillant le plus de Noirs étaient à l'époque celles de Wilberforce, Chatham, Amherstburg et Toronto. Voir *ibid.*, p. 395.

50 *Ibid.*, p. 391. On estime cependant qu'environ 30 000 Noirs américains réfugiés au Canada retournèrent aux États-Unis pour se battre aux côtés de l'armée de l'Union pendant la guerre de Sécession et retrouver leurs familles. Voir Dodsosn and Diouf, *In Motion*, p. 71-72.

51 NDLR. En fait, le Mexique abolissait l'esclavage officiellement en 1829.

52 Peter Williams [Reverend], *Discourse Delivered in St. Philip's Church, For the Benefit of the Coloured Community of Wilberforce, in Upper Canada, on the Fourth of July*,

trouvait le *Colored American*. Il publia notamment des lettres envoyées par les Noirs qui avaient survécu à la première tentative d'émigration dans les années 1820, aux côtés d'articles à caractère informatif, décrivant la vie sur l'île, son climat toujours idéal, ses institutions démocratiques ou sa liberté de religion, si chères aux Américains. L'idée derrière ces textes était probablement de permettre aux lecteurs de se faire leur propre idée d'Haïti, ce qui pouvait *in fine* les inciter à y émigrer.

Tantôt il s'agissait simplement d'un court texte décrivant la prospérité de la petite république, tantôt d'un récit de voyage, ou encore d'une lettre envoyée par un Noir américain installé en Haïti à sa famille. Parfois, il s'agissait indéniablement pour les auteurs de ces articles de pousser leurs semblables à y émigrer, en mettant en avant les opportunités qui s'offraient à eux en termes d'emploi et de salaires⁵³. Les lois favorables aux Noirs, ainsi que l'absence de préjugés raciaux au sein des sociétés caribéennes étaient particulièrement soulignées :

La colonisation en Afrique ne présente aucune perspective bénéfique pour les Américains. L'émigration volontaire vers d'autres pays offre aux individus les moyens d'améliorer leur condition. [...] Les îles d'Haïti et de Trinidad nous tendent les bras ; là-bas, il n'y a aucune loi distinctement persécutrice représentant un obstacle infranchissable à notre progrès, ni aucun monstrueux préjugé [racial] ne pouvant se dresser comme un mauvais génie pour nous détourner de nos objectifs, que sont le travail et la vertu⁵⁴.

Évidemment, le fait que l'esclavage avait déjà été aboli dans les îles caribéennes était vu comme un atout considérable :

Le sujet de l'émancipation dans les Antilles connaît un regain d'intérêt considérable dans cette partie du pays. Port-au-Plot dans l'île d'Haïti [sic], et l'île de Trinidad sont les lieux que plusieurs de nos amis considèrent comme leur future patrie. Nous n'approuverions pas une émigration massive, et nous avons toujours été très clairs sur ce point, mais nous ne voudrions pas non plus décourager des

1830, New York, G. F. Bunce, 1830.

53 "Emigration vs. Colonization," *Colored American*, November 16, 1839.

54 Editor, "Our Prospects," *Colored American*, September 14, 1839.

individus d'essayer d'améliorer leur condition dans quelque endroit que ce soit⁵⁵.

Même si l'on ne recommandait pas nécessairement aux Noirs d'émigrer en masse, il apparaît clairement qu'on ne souhaitait pas non plus empêcher certains individus d'essayer d'améliorer leur condition en émigrant dans des pays acceptables politiquement parlant, comme les Antilles britanniques ou Haïti, la république noire.

La « propagande d'Haïti » n'était pas forcément directe ; on n'encourageait pas toujours les Noirs à émigrer en Haïti, mais on publiait des textes rappelant Haïti au bon souvenir de tous. C'est ce que faisait le *Colored American* en choisissant de publier des lettres décrivant la vie en Haïti, le pays, ses institutions, son climat, etc. :

Haïti est décrite comme étant dans un état prospère. [...] Les Haïtiens sont un peuple noble, honnête, et heureux. [...] Dans l'ensemble, toutes choses considérées, Haïti ne souffre pas de la comparaison avec aucun autre pays, ni pour ce qui est de ses ressources, que pour ce qui est de ses qualités morales ou intellectuelles⁵⁶.

Le but de toutes ces publications était vraisemblablement de permettre aux lecteurs de se forger leur propre opinion de l'île, en leur fournissant des informations que l'on estimait « fiables », rapportées par des voyageurs—des hommes, blancs ou noirs, ayant fait l'expérience d'Haïti⁵⁷.

Il faut aussi souligner qu'Haïti jouissait à cette époque d'un statut un peu particulier auprès de la population noire américaine. Elle était et resterait toujours la première république noire, le seul endroit du continent américain où la couleur noire était synonyme de citoyenneté. L'influence de la Révolution haïtienne pour les Noirs américains a été maintes fois discutée et est indéniable. Tous les activistes noirs américains ou presque, en tout cas les plus influents (David Walker, Frederick Douglass, William Watkins, Alexander Crummell, Henry Highland Garnet, Martin Robinson Delany...), considéraient la Révolution haïtienne comme une preuve de la

55 "Philip A. Bell to Charles B. Ray," *Colored American*, September 28, 1839.

56 Editor, "Republic of Hayti," *Colored American*, March 15, 1838.

57 Editor, "Emigration," *Colored American*, September 28, 1839.

non-infériorité des Noirs, et si tous n'en approuvaient pas la violence, ils en approuvaient l'esprit, et érigeaient Toussaint Louverture en héros de la « race » noire⁵⁸. Le discours de David Walker évoqué plus haut, qui se permettait une légère digression à propos d'Haïti comme possible lieu d'asile pour les Noirs américains opprimés, fut en effet précédé par beaucoup d'autres, prononcés par des militants tout aussi influents. Prince Saunders et John Brown Russwurm furent de ceux-là.

Si les deux hommes étaient, à titre individuel, intéressés par la perspective d'émigrer en Haïti, louer cette opportunité n'était pas leur seul but. L'une des caractéristiques frappantes de leurs évocations d'Haïti est leur description idéaliste — voire idéalisée — de l'île et de ses habitants. Haïti était en effet dépeinte comme un endroit merveilleusement beau, bénéficiant d'un climat idéal, et de ressources naturelles extraordinairement abondantes. Par exemple, pour Saunders, Haïti était « une île naturellement belle, et étonnamment luxuriante pour ce qui est de la fertilité de son sol et de ses productions⁵⁹ ». De plus, ces documents décrivaient généralement le peuple haïtien comme un peuple courageux, un peuple qui n'était pas barbare, et qui avait adopté une forme républicaine de gouvernement—preuve ultime, s'il en était, de la non-infériorité du peuple noir, et pas seulement haïtien : « Les Haïtiens ont adopté un gouvernement républicain : et il est si fermement établi, que dans aucun autre pays les droits et privilèges des citoyens et des étrangers n'y sont plus respectés, et les crimes moins fréquents. Ils sont un peuple courageux et généreux⁶⁰. »

Ces éloges envers Haïti furent suivis de nombreux autres, comme par exemple le discours de James McCune Smith à l'Institut Stuyvesant de New York en 1841, intitulé « Toussaint L'Ouverture et les Révolutions Haïtiennes⁶¹ », ou encore l'ouvrage de William Wells Brown, *St. Domingue* :

58 Voir Leon D. Pamphile, *Haitians and African Americans : A Heritage of Tragedy and Hope*, Gainesville: University Press of Florida, 2001.

59 Alice Moore Dunbar (ed.), *Masterpieces Of Negro Eloquence: The Best Speeches Delivered By The Negro From The Days Of Slavery To The Present Time*, Robert John Nelson, 1914, p. 14.

60 John Browne Russwurm, "The Condition and Prospects of Hayti," *Journal of Negro History* 54 (4) October, 1969, p. 395-397, p. 396.

61 James McCune Smith, *A Lecture on the Haytien Revolutions; with a sketch of the character of Toussaint L'Ouverture*. Delivered at the Stuyvesant Institute... February

*Ses Révolutions et ses Patriotes*⁶², publié en 1855. Le point commun de tous ces documents et d'autres publiés à la même époque, est qu'ils se servaient de la Révolution haïtienne et des institutions haïtiennes républicaines comme preuve de la non-infériorité des Noirs, et faisaient entrer Toussaint Louverture au Panthéon des héros de la race noire⁶³.

La question de la reconnaissance d'Haïti

Dans les années 1830-1840, la question de la reconnaissance d'Haïti, souvent soulevée par les militants noirs, allait également dans ce sens ; le refus des États-Unis de reconnaître Haïti était incompréhensible pour les Noirs américains, qui voyaient là le mépris d'une nation blanche puissante envers sa voisine dirigée par des Noirs. De nombreux articles parurent à ce sujet, notamment à la fin des années 1830, quand se posa la question de l'annexion du Texas. Ces articles, souvent passionnés, reprochaient ouvertement au gouvernement américain son attitude « imprudente » envers une République qui avait selon eux prouvé qu'elle méritait au moins autant d'égards que n'importe quel autre peuple attaché à la démocratie⁶⁴.

Jamais à court d'arguments, les partisans de la reconnaissance d'Haïti soulignaient les intérêts économiques des États-Unis en Haïti, insistant sur les liens commerciaux qui existaient déjà entre les deux nations et qui étaient appelés à s'étendre, n'hésitant pas à comparer Haïti au Texas,

26, 1841, New York, Daniel Fanshaw, 1841.

62 William Wells Brown, *St. Domingo: Its Revolutions and its Patriots*, Boston, Bela Marsh, 1855.

63 Les Noirs américains ne furent pas les seuls à s'intéresser à Haïti. Malgré les réticences, pour ne pas dire la peur, des Sudistes à l'égard d'Haïti, bon nombre d'historiens et/ou abolitionnistes blancs discoururent ou publièrent à propos d'Haïti, de sa Révolution, et de Toussaint Louverture à la même période — il y a d'ailleurs fort à parier que les élites noires eurent accès à ces ouvrages. L'on peut notamment citer: John Rely Beard, *The Life of Toussaint L'Ouverture : the Negro patriot of Hayti : comprising an account of the struggle for liberty in the island, and a sketch of its history to the present period*, London, Ingram, Cooke & Co., 1853 ; James Franklin, *The Present State of Hayti (Saint Domingo) with Remarks on Its Agriculture, Commerce, Laws, Religion, Finances, and Population, Etc. Etc.*, London, J. Murray, 1828 ; et B. S. Hunt, *Remarks on Hayti as a place of settlement for African-Americans; and on the mulatto as a race for the tropics*, Philadelphia, T. B. Pugh, 1860.

64 Editor, "Haiti," *Colored American*, November 3, 1838.

alors au centre des préoccupations américaines. En effet, le Texas était devenu une république indépendante en 1836, mais sa reconnaissance puis son annexion firent débat au Congrès des États-Unis jusqu'en 1845 notamment parce qu'elle était esclavagiste ; annexer le Texas signifiait augmenter le nombre d'États esclavagistes au sein de l'Union, ce qui aurait augmenté leur importance en termes de représentation au Congrès.

D'autre part, pour les Noirs américains, reconnaître Haïti semblait aussi relever de l'obligation morale, l'éditeur du *Colored American* ne manquant pas de rappeler qu'un septième des troupes engagées auprès du Général Jackson le 23 décembre 1814 dans une action permettant la victoire à la Bataille de La Nouvelle-Orléans contre la Grande-Bretagne (le 8 janvier 1815), soit 200 hommes, étaient des volontaires haïtiens : « Notre gratitude n'est-elle pas due au peuple d'Haïti, pour l'aide opportune et indispensable qu'ils nous ont apportée en 1814 ?⁶⁵ ». De la même façon, James McCune Smith déplorait le manque de reconnaissance des États-Unis envers une nation qui avait joué un rôle indéniable dans la préservation de sa liberté : « L'indépendance de cette république [Haïti] a été reconnue par la France et la Grande-Bretagne. Notre Grande République, qui fut significativement aidée par des soldats haïtiens à la Bataille de La Nouvelle-Orléans, refuse lamentablement de reconnaître également l'indépendance d'Haïti⁶⁶. »

Ainsi, il est clair que l'idée d'émigration, d'une part, et Haïti, d'autre part, ne disparurent jamais des débats au sein de la communauté noire américaine dans les années 1830 à 1850. En tout état de cause, l'idée, presque diasporique, d'une « terre promise » qui accueillerait les Noirs américains faisait son chemin. Et c'est très naturellement que cette idée d'éloignement ou de séparation – temporaire ou non – de la population blanche, et pourquoi pas *via* l'émigration en Haïti, fut rapidement associée à l'idée de rassembler la communauté noire autour du concept de « nationalité » noire.

65 Editor, "Hayti," *Colored American*, February 2, 1839.

66 Smith, *A Lecture on the Haytien Revolutions*, p. 6.

L'apogée du mouvement émigrionniste et l'émergence du concept de « nationalité noire »

La plupart des historiens s'accordent à dire que le « nationalisme noir » est né autour de l'année 1850, en réaction épidermique au Compromis de 1850, et surtout au *Fugitive Slave Act* qui l'accompagnait⁶⁷. Ils estiment que l'on peut difficilement parler de nationalisme noir avant les années 1850, et tous évoquent le même point de rupture, le Compromis de 1850, comme déclencheur de ce mouvement⁶⁸. Tous ne font cependant pas le rapprochement entre nationalisme noir et mouvement émigrionniste. Il faut dire que peu d'historiens se sont penchés sur la question du mouvement émigrionniste vers Haïti. L'analyse de la première vague d'émigration vers Haïti dans les années 1820 nous a amenée à affirmer qu'elle était intimement liée à l'émergence de l'idée de nationalisme noir—même si le terme « nationalisme » n'était alors pas encore clairement employé—ou en tout cas du concept de « nationalité noire ». En

67 Le Compromis de 1850 visait à maintenir l'équilibre établi jusque-là entre la représentation des États esclavagistes et non-esclavagistes au Congrès des États-Unis. Suite à la Guerre américano-mexicaine (1846-1848), les États-Unis avaient acquis le gigantesque territoire de Californie. Le compromis de 1850 concernait plus particulièrement l'entrée de l'État de la Californie dans l'Union. Celle-ci put intégrer l'Union en tant qu'État libre, mais de leur côté les États du Nord firent une énorme concession en acceptant le passage du *Fugitive Slave Act* de 1850 qui les engageait à restituer les esclaves fugitifs à leurs propriétaires. D'autre part, ce compromis mit fin au commerce des esclaves à Washington D.C., et les territoires du Nouveau-Mexique et de l'Utah, deux territoires distincts formés sur le reste du grand territoire de Californie, furent autorisés à décider de leur futur statut comme territoire libre ou esclavagiste au moment de leur admission dans l'Union par le biais d'un référendum.

68 Voir Howard H. Bell, "Negro Nationalism in the 1850s," *The Journal of Negro Education* 35 (1) Winter 1966, p. 100-104; Floyd J. Miller, *The Search for a Black Nationality : Black Emigration and Colonization, 1787-1863*, Urbana, University of Illinois Press, 1975 ; Chris Dixon, *African Americans and Haiti : Emigration and Black Nationalism in the Nineteenth Century*, Westport, Greenwood Press, 2000 ; Wilson J. Moses, *The Golden Age of Black Nationalism, 1850-1925*, Hamden CT, Archon Books, 1978. Certains historiens, à l'instar de J. Herman Blake ("Black Nationalism," *Annals of the American Academy of Political Science* 382 (March) 1969, p. 15-25) et August Meier ("The Emergence of Negro Nationalism," *The Midwest Journal* 4 (Winter) 1951, p. 96-104), envisagent tout de même la possibilité qu'une certaine forme précoce de Nationalisme Noir ait émergée dès le début du dix-neuvième siècle, mais restent très prudents sur l'emploi de ce terme controversé.

effet, et pour résumer brièvement ce qui a déjà fait l'objet d'un chapitre, ce mouvement d'émigration avait pour but de permettre aux Noirs libres et émancipés de s'installer sur une île où, ne l'oublions pas, la couleur était inscrite jusque dans la Constitution, et où, par conséquent, la citoyenneté et tous les droits qui en découlent (notamment le droit à la propriété) étaient accordés aux seuls Noirs.

Ainsi, nous montrerons dans la suite de ce chapitre que les nouveaux projets d'émigration vers Haïti qui fleurirent dans les années 1830 à 1850 furent eux aussi indissociables de la montée du concept de « nationalité noire », de la même façon qu'ils l'avaient déjà été dans les années 1820. D'autre part, nous insisterons sur l'implication des Noirs dans ce projet d'émigration — une implication qui peut être expliquée par la corrélation entre émigration et « nationalité noire ».

La « nationalité noire »

Le nationalisme noir est traditionnellement défini comme une certaine prise de conscience raciale empreinte de fierté ; la conscience d'appartenir à une communauté fondée sur la race et la couleur, le tout s'exprimant dans la recherche d'expériences communes et de l'autosuffisance économique de cette communauté noire, ayant pour finalité la création d'un « État-Nation » noir⁶⁹. Cette définition englobe logiquement une certaine forme de séparatisme économique, mais aussi physique.

Nous préférons à ce concept celui de « nationalité noire » pour définir la nouvelle prise de conscience diasporique de la communauté noire américaine dans les décennies précédant la guerre de Sécession. En effet, les Noirs américains qui prirent la parole — et la plume — dès les années 1830 pour évoquer leur sentiment d'appartenance à une même communauté raciale utilisaient d'eux même l'expression *black nationality* (ou parfois *negro nationality*). Très souvent, elle était employée par les émigrationnistes noirs, et souvent en association avec Haïti comme terre d'émigration. La différence principale avec le nationalisme noir, qui émergea par la suite, était que sous l'expression « nationalité noire », se cachait

69 Voir Dixon, *African Americans and Haiti*, p. 11.

l'expérience haïtienne positive de la citoyenneté. En d'autres termes, ces Noirs qui prêchaient pour l'établissement d'une « nationalité noire » avaient en tête l'exemple haïtien ; ils considéraient en effet que cette « nationalité noire » diasporique qu'ils appelaient de leurs vœux pouvait être « créée » en Haïti, où les Noirs jouissaient déjà de tous les droits associés à la citoyenneté. La « nationalité noire », c'était en quelque sorte celle qui réunirait tous les Noirs du monde entier — la diaspora noire — de préférence en Haïti, ce pays qui promettait d'offrir à la fois un refuge et une nationalité : « Monsieur W. fit ensuite allusion aux encouragements émanant du gouvernement d'Haïti envers les gens de couleur des États-Unis et du Canada, les incitant à émigrer vers cette île [sic]. Un foyer et une nationalité sont offerts, d'où ils pourront faire la démonstration de leur capacité d'autonomie⁷⁰. » L'établissement d'une telle nationalité, particulièrement en Haïti, devait ensuite permettre aux Noirs de se faire entendre dans le monde entier, de peser dans l'échiquier politique mondial, et ainsi, de lutter efficacement pour l'abolition de l'esclavage et l'amélioration de la condition de la diaspora noire :

Il n'existe nulle part de nationalité noire puissante et éclairée qui épouserait leur cause et vengerait les torts subis par leur race. Qu'une telle nationalité, répondant à tous points de vue aux exigences du dix-neuvième siècle, soit à la fois développée et mise en action, et non seulement la traite africaine cesserait instantanément, mais l'esclavage des Noirs lui-même serait également rapidement aboli dans le monde entier. Une telle nation aurait le pouvoir et le prestige de se faire entendre, reconnaître et respecter sur cette question dans les instances décisionnaires du monde entier⁷¹.

Cette idée d'une « nationalité noire » se développa et fut rapidement diffusée, notamment *via* les journaux noirs et à l'occasion des Conventions de Gens de couleur. Il apparaît clairement que ce désir de « nationalité noire » allait de pair avec une certaine prise de conscience d'appartenir à

70 Watkins [W. J.], [s. t.], *The Pine and Palm*, November 23, 1861. Black Abolitionist Archives, Doc. No. 24731, University of Detroit Mercy Special Collections : Black Abolitionist Digital Archives : http://research.udmercy.edu/find/special_collections/digital/baa/index.php. Nous soulignons.

71 James Theodore Holly, "Thoughts on Hayti, Number VI," *The Anglo-African Magazine* 1 (11) November 1859, p. 363-367, p. 364. Majuscules dans l'original.

une diaspora, et le désir d'œuvrer de façon collective pour le progrès de la « race » à travers le monde :

Le dix-neuvième siècle [...] ressent le besoin d'établir une Nationalité dans le but d'élever la race [noire] au plus haut degré de civilisation, et de lui permettre d'apporter sa contribution au progrès de l'époque. Le dix-neuvième siècle veut une Nationalité Noire, car elle est un moyen dont il ne peut se passer pour obtenir la réhabilitation de la race noire, et il nous incombe de fournir l'énergie, l'esprit d'initiative, les hommes, pour aider à son développement⁷².

L'émigrationnisme au cœur des débats abolitionnistes des années 1850 : l'ouverture des débats au sein des Conventions nationales de Gens de couleur

Si la première expérience commune de la communauté noire américaine fut l'esclavage, les Noirs libres et émancipés vécurent par la suite d'autres formes d'expérience communautaire : en se rassemblant dans les grandes villes après la guerre d'Indépendance, en se rassemblant dans des Conventions ou autres organisations ayant pour but la lutte contre l'esclavage et l'obtention de droits civiques. L'émigration « choisie », c'est-à-dire volontaire, fut une forme d'expérience communautaire parmi d'autres, elle aussi vécue par les Noirs libres et émancipés.

Il est parfaitement impossible de distinguer deux groupes bien distincts parmi les activistes noirs : un groupe qui serait en faveur de l'émigration, et un autre fermement opposé à l'émigration. En effet, nombreux furent les militants noirs qui changèrent d'avis sur la question. Tantôt farouchement opposés à l'idée même de quitter les États-Unis, tantôt plus nuancés, voire séduits par la possibilité d'émigrer, beaucoup de militants noirs, honnêtement tiraillés par cette question, ont souvent tenu des discours qui semblent aujourd'hui contradictoires. De même, parmi ceux que l'on pourrait identifier comme « émigrationnistes » à un moment bien défini,

72 "Wanted! A Nation!" *Weekly Anglo-African*, May 11, 1861. Black Abolitionist Archives, Doc. No. 24002, University of Detroit Mercy Special Collections : Black Abolitionist Digital Archives : http://research.udmercy.edu/find/special_collections/digital/baa/index.php. Nous soulignons. Majuscules dans l'original.

il ne se dégage aucune unité autour de la question du lieu d'expatriation ; Afrique, Canada, Antilles... toutes ces destinations furent discutées, débattues, expérimentées⁷³.

Le moment clé de la résurgence des idées émigrationnistes dans le discours des activistes noirs fut la Convention de 1847, au cours de laquelle fut clairement évoqué un certain intérêt pour l'émigration. Comme le montrent les Minutes de cette Convention, les délégués présents commençaient à prendre conscience du fait que le combat des Noirs transcendait les frontières. Ils s'intéressaient à ce qui se passait alors à Trinidad, en Jamaïque... Cet intérêt renouvelé apparaît comme un nouveau pas en avant vers le séparatisme et l'idée de « nationalité noire ».

Ce sentiment que tous les Noirs, à l'intérieur comme à l'extérieur des États-Unis, avaient une « cause commune »⁷⁴ faisait son chemin, et même Henry Highland Garnet, jusque-là plutôt enclin à défendre l'idée que les Noirs devaient être libres et égaux sur le sol états-unien, finit par déclarer que l'émigration était une alternative faisable pour ceux qui considéraient que l'amélioration de leur situation était impossible aux États-Unis. Dans une lettre à Frederick Douglass publiée dans *The North Star* en janvier 1849, il alla jusqu'à affirmer que son sentiment à l'égard de la colonisation avait changé, et qu'« être libre au Libéria » était préférable à « être esclave aux États-Unis⁷⁵ ». Cette nouvelle position lui valut à l'époque de se fâcher avec Frederick Douglass. Mais nous sommes alors à quelques mois de l'adoption du Compromis de 1850 et du *Fugitive Slave Act* qui l'accompagne. Nous l'avons vu, cette législation porta un coup à la communauté noire, qui envisagea ensuite plus concrètement la fuite vers le Canada.

73 Voir Dixon, *African Americans and Haiti*, p. 80.

74 *Proceedings of the National Convention of Colored People and Their Friends, Held in Troy, N. Y., on the 6th, 7th, 8th, and 9th October, 1847*, Troy, New York, Steam Press of J. C. Kneeland and Co, 1847, dans Newman, Rael et Lepsansky, *Pamphlets of Protest*, p. 171.

75 *The North Star*, January 26, 1849, p.3, dans Joel Schor, *Henry Highland Garnet : A Voice of Black Radicalism in the Nineteenth Century*, Westport CT, Greenwood Press, 1977, p. 100.

Les partisans les plus célèbres du Canada dans les années 1850 étaient Henry Bibb⁷⁶, Mary Ann Shadd⁷⁷, et James Theodore Holly⁷⁸. Ces derniers tentèrent en effet brièvement l'aventure canadienne, juste après le passage du *Fugitive Slave Act*. Comme beaucoup d'autres Noirs américains, ils avaient été particulièrement découragés par le passage de cette loi, qui anéantissait pour eux tout espoir d'amélioration de leur condition aux États-Unis. En 1851, ils émigrèrent donc dans le Haut Canada. Il faut tout de même préciser qu'avant de soutenir l'émigration au Canada, Holly avait été pour sa part tenté par l'émigration vers l'Afrique. Il avait même entretenu une courte correspondance avec des responsables de l'*American Colonization Society*. En effet, il avait souhaité émigrer au Libéria, mais à la condition de pouvoir y enseigner et y pratiquer la médecine ; il avait demandé à l'*American Colonization Society* de lui payer une formation en médecine, faveur qui lui fut refusée en 1850. Il soutint finalement l'émigration au Canada dès 1851, par le biais d'articles qu'il publia dans le journal noir américain *Voice of the Fugitive*, et prit bien soin à l'époque de faire la différence entre cette émigration, qu'il approuvait, et la colonisation, qu'il rejetait. Holly pensait également possible d'établir sur place une association noire dont le but aurait été d'aider tous les Noirs vivant sur le continent nord-américain. Une Convention de Gens de couleur fut organisée à Toronto en septembre 1851, à laquelle Bibb, Shadd et Holly prirent part. Sans surprise, les délégués présents à cette Convention exhortèrent tous les Noirs des États-Unis à émigrer au Canada. Ils envisageaient la création d'une « ligue agricole » ; l'organisation ainsi créée aurait acheté des terres au Canada et les aurait revendues aux émigrés⁷⁹.

76 Henry Walton Bibb (1815-1854), né esclave, était le fils du sénateur du Kentucky, James Bibb, et d'une esclave. Il parvint à s'échapper en 1837 et émigra au Canada en 1851. Il fonda le journal abolitionniste *The Voice of the Fugitive* la même année.

77 Mary Ann Shadd Cary (1823-1893), née libre dans le Delaware, était une enseignante, journaliste et abolitionniste noire, mais aussi la première rédactrice-en-chef noire de toute l'Amérique du Nord. Après le passage du *Fugitive Slave Act*, elle partit pour le Canada avec son frère et s'installa à Windsor, dans l'Ontario, près de Détroit, d'où elle publia le journal *The Provincial Freeman*. Elle retourna aux États-Unis en 1860 à la mort de son époux Thomas F. Cary, rencontré au Canada.

78 Nous consacrerons une grande partie de notre chapitre 3 à James Theodore Holly (1829-1911).

79 Miller, *The Search for a Black Nationality*, p. 110-114.

Les débats émigrionnistes de 1850 à 1852 tournèrent ainsi essentiellement autour du Canada. Mais en juin 1853, lors de la Convention qui se tint à Amherstburg, dans le Haut Canada, on évoqua d'autres lieux, et notamment Haïti ; il semblerait que Bibb et Holly, alors déçus d'avoir finalement été victimes au Canada des mêmes préjugés raciaux et de la même discrimination qu'aux États-Unis, aient cherché d'autres lieux plus cléments pour leurs projets émigrionnistes⁸⁰. Bibb et Holly firent d'ailleurs de cette convention un moment important pour le mouvement émigrionniste aux États-Unis. Concluant que la révolution un temps envisagée par certains n'était pas une solution viable, les membres de la Convention proposèrent aux Noirs de se tourner vers l'émigration, plus « faisable ». Les auteurs du rapport publié à la suite de cette Convention accueillirent en conséquence favorablement la possibilité d'émigrer en Haïti. Dans un paragraphe des Minutes de la Convention, intitulé « Hayti », les membres de la Convention louèrent même la république noire et les bienfaits de l'émigration et de l'installation de Noirs américains sur l'île qui l'abritait. Au-delà de la simple évocation d'une émigration en Haïti, les membres de la Convention firent montre d'un sentiment de fraternité à l'égard des Haïtiens tout à fait frappant ; ils considéraient que les Noirs américains avaient avant tout le « devoir » (*duty*) de se réjouir de et de contribuer à la prospérité de la République Noire. Leur émigration en Haïti ne pouvait ainsi que contribuer à renforcer le pouvoir du gouvernement haïtien en place face aux menaces extérieures (sous-entendu face aux possibles attaques des républiques blanches comme la France ou l'Espagne). De fait, l'émigration était considérée comme possible et même hautement bénéfique pour la communauté noire américaine tout entière — et même pour la diaspora noire au-delà des frontières, car ce n'étaient pas simplement les Haïtiens et les Noirs américains qui étaient ici concernés ; on se préoccupait aussi du sort des Noirs de Cuba, et on encourageait les Noirs de tout le continent américain à se rassembler au sein d'une « ligue continentale de la race Africo-Américaine »⁸¹.

80 Ibid., p. 94.

81 *Minutes and proceedings of the General Convention for the Improvement of the Colored Inhabitants of Canada, held by adjournments in Amhrstburgh [sic], C.W., June 16th and 17th, 1853, Windsor, C.W. Bibb & Holly, 1853, p. 15-16. Majuscules dans l'original.*

Mais c'est le mois suivant, lors de la *Colored National Convention* de juillet 1853 à Rochester dans l'État de New York, qu'apparut réellement la notion de « nationalité », en tout cas à travers les idées qui y étaient véhiculées. Les partisans du *Stay and Fight* et les émigrationnistes présents à la Convention s'accordèrent sur un point : déclarant que le destin de tous les Noirs était lié, ils appelèrent à une collaboration unitaire nécessaire au progrès de la race.

Martin Robinson Delany et *Uncle Tom's Cabin* au cœur des débats émigrationnistes

En 1853, le plus fervent défenseur de l'émigration était sans nul doute Martin Robinson Delany. Après 1851, Delany émergea comme le leader de la philosophie nationaliste-émigrationniste, une philosophie qu'il avait héritée de son mentor, le Révérend Lewis Woodson, un Noir libre de Pittsburgh. Ce dernier n'avait pas la carrure d'un grand leader au niveau national, mais entre 1837 et 1841, c'est lui qui établit les bases de la doctrine nationaliste-émigrationniste diffusée ensuite par Delany. Pour le Révérend Woodson, qui publiait à l'époque des articles sous le pseudonyme Augustine dans le *Colored American*, les Noirs américains étaient une caste à part au sein de la République américaine. Il défendait l'idée que pour « s'élever », les Noirs devaient faire émerger au sein de leur communauté un sentiment qu'il désignait sous l'expression « sentiment national » (*national feeling*)⁸². Delany dévoila son attirance pour cette philosophie nationaliste-émigrationniste dans son ouvrage intitulé *La Condition, l'Élévation, l'Émigration, et la Destinée des Gens de Couleur des États-Unis, Vus sous un Angle Politique* en 1852. Tout en refusant de quitter le continent américain (au sens large), Delany pensait qu'émigrer au Canada n'était pas une bonne idée car il pouvait facilement être annexé par les États-Unis. Il évoquait plutôt l'Amérique Centrale et les Antilles britanniques comme lieux possibles d'émigration, indiquant que les Noirs américains pourraient y créer « leur propre nation ». Et surtout, il insistait sur le fait que les Noirs ne devaient pas compter sur les Blancs,

82 Voir Miller, *The Search for a Black Nationality*, p. 94-97. Voir aussi les parutions du *Colored American*, datées du 2 et du 9 décembre 1837.

même abolitionnistes, qu'il considérait comme des hypocrites. En d'autres termes, il prônait le séparatisme et l'établissement d'une « nationalité noire », en-dehors de la sphère d'influence des États-Unis⁸³.

Incidentement, l'ouvrage de Martin R. Delany fut publié la même année qu'un autre ouvrage, qui raviva sans doute malgré son auteure le débat sur la colonisation : *La case de l'Oncle Tom*⁸⁴. En effet, il semble que la publication de cet ouvrage, qui atteignit le statut de *Best-seller* en un temps record⁸⁵, contribua à raviver les débats autour de la colonisation, en marge des Conventions de Gens de couleur, et donna un nouvel essor au mouvement émigrionniste au début des années 1850.

Pour mémoire, *La case de l'Oncle Tom* évoque succinctement la colonisation par la voix de l'un de ses protagonistes, George Harris, un esclave fugitif qui après avoir passé neuf ans en-dehors des États-Unis (au Canada puis en France), choisit d'adhérer au concept de « nationalité africaine » et d'émigrer au Libéria. Il explique ainsi son choix à l'un de ses amis par le biais d'une lettre :

Le plus ardent de mes vœux, c'est de voir éclore une nationalité africaine. Je veux un peuple qui ait une existence à part, une existence propre. Où le chercher ? Ce n'est pas dans Haïti. Haïti n'a aucun moyen d'atteindre à [sic] un but aussi élevé : un ruisseau ne saurait monter plus haut que sa source. Elèves d'une race molle et épuisée, il faudra des siècles aux Haïtiens pour qu'ils deviennent quelque chose.

Où donc chercher ? Je vois une république sur les rivages de l'Afrique ; une république formée d'hommes de choix, qui, pour la plupart, se sont élevés au-dessus de la condition servile par leur propre énergie et l'éducation qu'ils se sont eux-mêmes donnée. Cette république a traversé la première période de tâtonnements — et de faiblesse. Elle a été reconnue à la face du monde par la France et

83 Voir Martin R. Delany, *The Condition, Elevation, Emigration, and Destiny of the Colored People of the United States, Politically Considered* [Philadelphia, 1852], New York, Arno Press, 1968.

84 Harriet Beecher Stowe, *Uncle Tom's Cabin; or, Life Among the Lowly* [1852], New York, Penguin Classics, 1986.

85 Plus de 300 000 personnes achetèrent un exemplaire d'*Uncle Tom's Cabin* dans les quelques mois qui suivirent sa parution. Voir Claire Parfait, *The Publishing History of Uncle Tom's Cabin, 1852-2002*, Aldershot, Ashgate, 2007.

l'Angleterre. C'est là que je veux aller. C'est là que je trouverai une patrie⁸⁶.

George Harris — ou plutôt Harriet Beecher Stowe — affiche ici sans ambiguïté son mépris pour Haïti et les Haïtiens. Cela n'est pas surprenant ; rappelons que les colonisationnistes, et l'*American Colonization Society* en particulier, ne portaient pas Haïti dans leur cœur. Dans la suite de cette lettre, George Harris assure par ailleurs que les « Africains » ont des caractéristiques physiques et mentales différentes des Blancs, mais qui, mises au service du Libéria, pourraient lui permettre de progresser au rang de nation civilisée. Naturellement, les détracteurs de Harriet Beecher Stowe lui reprochèrent de se faire le porte-parole des colonisationnistes à travers les prises de positions de son personnage.

En fait, le roman fut accueilli par les Noirs américains de façon très hétérogène. Si certains, à l'instar de Frederick Douglass, accueillirent le roman avec enthousiasme, y voyant un moyen de mobiliser les Blancs contre l'esclavage, cette légère digression colonisationniste valut à Stowe de s'attirer les foudres d'autres Noirs, tel Martin Delany, pour qui l'auteure n'était rien d'autre qu'une colonisationniste raciste et paternaliste. Pour Douglass, les critiques de Delany envers Stowe étaient contradictoires et incompatibles avec son propre positionnement en faveur de l'émigration, tandis que pour Delany, Douglass se rangeait, en approuvant le roman de Stowe, aux côtés de l'Amérique blanche raciste et paternaliste, dont il cherchait supposément à s'attirer les faveurs⁸⁷. De cette rivalité et cette incompréhension entre Douglass et Delany au sujet de *La case de l'Oncle Tom*, on peut aisément conclure que les débats des années 1850 entre partisans du *Stay and Fight* et émigrationnistes étaient complexes, et que parfois leurs intérêts et arguments se chevauchaient. En fait, Douglass et Delany s'opposèrent au sujet de *La case de l'Oncle Tom* probablement en partie parce que chacun d'entre eux prétendait au titre de leader de la communauté noire, et en partie parce qu'ils étaient en désaccord au sujet de

86 Harriet Beecher Stowe, *La case de l'Oncle Tom*. . . , traduction nouvelle par Old Nick & Adolphe Joanne, Paris, A. Delahays, 1857, p. 528.

87 Voir Robert S. Levine, *Martin Delany, Frederick Douglass and the Politics of Representative Identity*, Chapel Hill and London, University of North Carolina Press, 1997, p. 58-60.

l'émigration et du séparatisme induit par l'émigrationnisme et la recherche d'une « nationalité noire⁸⁸ ». Ainsi, les débats autour de l'émigration, de la colonisation, et de la « nationalité noire », déjà bien présents depuis le début des années 1830 au sein de la communauté noire américaine, furent en partie ravivés par la publication de *La case de l'Oncle Tom*.

Si Delany, tout en étant fermement opposé à la colonisation, était clairement en faveur de l'émigration volontaire, car pour lui elle était étroitement liée à l'idéologie nationaliste qu'il défendait, certains de ses détracteurs commencèrent pour leur part à douter de leurs propres positions anti-émigrationnistes, allant pour certains jusqu'à changer d'avis sur la question. Ces changements s'opéraient parfois en quelques mois seulement. C'est le cas par exemple de James Whitfield⁸⁹, qui lors de la Convention de juillet 1853 se posait en représentant du *Stay and Fight*⁹⁰, pour changer radicalement de position et se positionner en faveur de l'émigration quelques mois plus tard dans les colonnes du *Frederick Douglass' Paper*, à l'occasion des débats qu'il eut avec William J. Watkins⁹¹ et qui furent publiés dans ce journal⁹². Alors que dans un courrier daté du

88 Ibid. p. 60-61.

89 James Monroe Whitfield (1822-1871) était un militant et écrivain noir américain né libre et éduqué dans le New Hampshire. À l'origine, il était coiffeur. En 1850, Frederick Douglass lui proposa d'abandonner son travail de coiffeur pour se consacrer à la cause abolitionniste. L'on sait peu de choses de lui, si ce n'est qu'il commença à publier ses premiers poèmes dans les années 1840 et 1850 dans le *Liberator* de Garrison puis dans *The North Star* de Douglass.

90 *Proceedings of the Colored national convention, held in Rochester, July 6th, 7th, and 8th, 1853*, Rochester, New York, Printed at the office of Frederick Douglass' Paper, 1853, p. 10.

91 Le Révérend William J. Watkins, Sr. était un leader abolitionniste et éducateur noir-américain né libre à Baltimore, Maryland. Il dirigea sa propre école pour Noirs américains à Baltimore, la *Watkins Academy*, des années 1820 aux années 1850. Il était l'oncle de Frances Ellen Watkins Harper (1825-1911), la célèbre féministe noire américaine.

92 Les échanges entre Whitfield et Watkins en 1853 et 1854 furent à l'époque publiés sous forme de pamphlet, incluant une analyse de l'émigration, les lieux possibles d'expatriation, etc. Voir *Arguments, Pro and Con, on the Call for a National migration Convention, to be Held in Cleveland, Ohio, August, 1854, by Frederick Douglass, W. J. Watkins, and James Whitfield. With a Short Appendix of the Statistics of Canada West, West Indies, Central and South America* [published by M. T. Newsome], Detroit, George Pomeroy, 1854.

30 décembre 1853 Whitfield, répondant à Watkins, discute des « causes de la dégradation de la race noire dans [son] pays et des mesures adéquates pour y remédier », comparant la situation des « Noirs américains » et celles des « Puritains britanniques » et des « Huguenots français », il conclut que « lorsque la catégorie opprimée ne représente qu'une petite minorité, dispersée à travers le pays, et que l'ensemble de l'organisation du gouvernement est entre les mains de leurs ennemis, qui exercent tout leur pouvoir dans le but de les écraser », « l'émigration est la seule solution⁹³ ». On peut se demander pourquoi Whitfield compare une communauté de couleur ou de race, les Noirs américains, avec des communautés religieuses. Il y a peut-être là une certaine prise de conscience, de la part de Whitfield, d'appartenir à une diaspora, à un groupe transcendant les frontières. Bien entendu, Whitfield souhaitait sans doute avant tout mettre en avant l'oppression à laquelle les Noirs devaient faire face, en les comparant à d'autres minorités qui, avant eux, avaient dû fuir leur pays pour échapper aux persécutions. Mais il y avait là aussi peut-être les prémices de la pensée diasporique noire.

Le retour d'Haïti au cœur des débats sur l'émigration

Consécutivement à ces débats, une « Convention sur l'émigration » se réunit en 1854 à Cleveland, dans l'Ohio⁹⁴. Cette Convention réunit 102 délégués venus de 11 États américains, aussi bien du Nord que du Sud et de l'Ouest du pays, ainsi que du Canada—ce qui tend à prouver, sinon la popularité, du moins l'importance de l'émigration pour les Noirs libres, en cette période de renforcement de l'esclavage et de dégradation de la situation des Noirs aux États-Unis.

Au cours de cette Convention, Martin Delany présenta son « Rapport sur la destinée politique des Noirs sur le continent américain », qui reprenait l'ouvrage qu'il avait publié deux ans plus tôt, *The Condition*,

⁹³ Ibid, p. 26.

⁹⁴ *Proceedings of the National Emigration Convention of Colored People : held at Cleveland, Ohio, Thursday, Friday and Saturday, the 24th, 25th and 26th of August 1854 ; with a reference page of contents*, Pittsburgh, A. A. Anderson, 1854.

*Elevation, and Destiny of the Colored People of the United States*⁹⁵. Dans ce rapport, Delany identifiait un problème : le refus des Blancs d'accorder la citoyenneté pleine et entière aux Noirs, et proposait comme « remède [...] l'émigration »⁹⁶. Delany tentait ensuite de dégager un lieu vers lequel émigrer. Il écartait les territoires sur le continent nord-américain, dont il pensait qu'ils tomberaient un jour aux mains des Américains blancs, ainsi que les endroits du monde déjà peuplés de Blancs, et donnait sa préférence aux Antilles, à l'Amérique Centrale et du Sud. Chiffres à l'appui, il entendait prouver que la surface que ces territoires représentaient était suffisante pour abriter la population noire libre des États-Unis. Delany ne manquait pas de citer Haïti, un pays qu'il admirait profondément⁹⁷, l'exemple à suivre :

L'île d'Haïti [sic], dans les Antilles, peuplée de descendants de l'Afrique aussi braves et nobles que ceux qui ont fondé la Thébaidé, ou construit les pyramides et les catacombes éternelles de l'Égypte. Un peuple qui s'est libéré lui-même par la force de sa seule volonté, la force de sa seule puissance, la force sans faille de leurs seules armes, et leur détermination indéfectible à être libre⁹⁸.

La Convention de 1854 prit de nombreuses résolutions encourageant l'émigration, mais il faut noter que ses délégués ne parvinrent une fois encore pas à dégager d'unanimité quant au lieu vers lequel émigrer. La Convention créa par conséquent un Conseil National des Commissaires (*National Board of Commissioners*), présidé par Delany, dont le but était de « faciliter » le mouvement émigrationniste, en étudiant toutes sortes de propositions d'émigration sérieuses. Ce comité de réflexion sur l'émigration confia alors à un jeune épiscopalien noir, James Theodore Holly, le soin de se pencher sur la possibilité pour les Noirs américains d'émigrer en Haïti.

95 Ibid., p.11.

96 Ibid., p. 37.

97 Martin R. Delany, qui donna à tous ses enfants les noms de personnalités noires célèbres, donna d'ailleurs à deux de ses fils les noms d'Haïtiens pour le moins célèbres : il appela son premier fils Toussaint L'Ouverture et le cinquième Faustin Soulouque. Voir Dorothy Sterling, *The Making of an Afro-American : Martin Robinson Delany, 1815–1882*, Garden City, Doubleday, 1971, p. 86.

98 *Proceedings of the National Emigration Convention of Colored People*, p. 42.

Le mouvement émigrationniste s'amplifia encore l'année suivante, lors de la *Colored National Convention* de 1855. Il apparut alors que les Noirs semblaient tentés par les plans d'émigration du moment qu'ils n'avaient aucun lien avec l'*American Colonization Society*. Même les plus ardents défenseurs du principe de *Stay and Fight* ne purent échapper aux débats autour de l'émigration et de la « nationalité noire » qui furent les sujets principaux de préoccupation des délégués présents lors de cette convention, notamment grâce à un courrier adressé par J.W.C. Pennington⁹⁹ à la Convention, dans lequel il appelait de ses vœux l'organisation subséquente d'une grande Convention rassemblant des Noirs de tous pays, « des hommes de talent venus des territoires britanniques, français, espagnols et danois, mais aussi du Mexique et de l'Amérique Centrale » ; une Convention qui selon lui pourrait idéalement être réunie... en Haïti¹⁰⁰.

Ainsi, c'est dans ce contexte somme toute particulièrement favorable à l'émigrationnisme, un mouvement clairement lié à l'établissement d'une « nationalité noire », que James Theodore Holly émergea comme un leader émigrationniste convaincu qu'Haïti était l'endroit idéal ; une république déjà « noire », prête à accueillir les Noirs américains et à devenir une sorte de « Terre Promise » pour la diaspora noire.

NDLR. Nous remercions les éditeurs des Presses Universitaires de Rennes pour l'autorisation de reproduire le texte du chapitre 2 du livre de Claire Bourhis-Mariotti, *L'union fait la force : Les Noirs américains et Haïti, 1804-1893* (Collection Des Amériques), paru en 2016.

99 James William Charles Pennington (1809-71), né esclave, était forgeron. Il s'enfuit en Pennsylvanie alors qu'il avait une vingtaine d'années. Après avoir été éduqué par un Quaker pendant quelques mois, il partit pour New York afin de parfaire son éducation. Il étudia la théologie et devint pasteur de l'Église Presbytérienne. En 1850, il s'enfuit pour l'Europe d'où, l'année suivante, des amis abolitionnistes écossais rachetèrent sa liberté.

100 Dixon, *African Americans and Haiti*, p. 95.

Claire Bourhis-Mariotti est maître de conférences en histoire et civilisation des États-Unis à l'Université Paris 8 – Paris Lumières où elle effectue ses recherches au sein de l'unité de recherche TransCrit, dont elle est la co-directrice. Elle est plus particulièrement spécialiste d'histoire africaine américaine et s'intéresse aux mouvements d'émigration volontaires des Noirs libres en Haïti et en Afrique, au mouvement des Conventions de gens de couleur antebellum qu'elle identifie comme étant le précurseur du mouvement pour les droits civiques, ainsi qu'au nationalisme et à l'internationalisme noirs sur toute la durée du XIXe siècle. Elle est l'auteur de *L'union fait la force : les Noirs américains et Haïti, 1804-1893* (Presses Universitaires de Rennes, 2016). Elle a par ailleurs publié plusieurs articles et chapitres d'ouvrages en anglais et en français à propos des mouvements d'émigration de Noirs libres à destination d'Haïti et de l'Afrique dans la *Revue Française d'Histoire Américaine*, la revue électronique *IdeAs. Idées d'Amérique*, ainsi que dans des ouvrages collectifs en France et aux États-Unis. Son dernier ouvrage, *Isaac Mason, une vie d'esclave* (Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2021), est la traduction et l'édition scientifique d'un récit d'esclave publié en 1893 (*Life of Isaac Mason as a Slave*).

